

# Protocole de rédaction des articles soumis aux *Cahiers de lexicologie*

## Version du 22 novembre 2025

**UN EXEMPLE DE TEXTE MIS EN FORME PEUT ÊTRE FOURNI SUR  
DEMANDE AUPRÈS DES DIRECTEURS DE LA REVUE**

### 1. Contenu et langue des articles

Les *Cahiers de lexicologie* publient des travaux originaux portant sur le lexique : lexicologie, lexicographie, terminologie, terminographie, didactique du lexique, acquisition lexicale, traitement automatique des données lexicales, sémantique lexicale, etc. Les études peuvent porter sur toutes les langues, et pas uniquement sur le français ou les langues romanes.

Les articles doivent être rédigés en français ou en anglais. D'autres langues de rédaction sont envisageables, mais avec accord préalable de la direction de la revue.

### 2. Format de soumission

Les articles sont à envoyer sous deux formats :

- i. le fichier source Word (.docx)
- ii. un export au format PDF pour permettre toutes les vérifications nécessaires, notamment de mise en page.

Le texte de l'article du fichier source devra comporter entre 40 000 et 45 000 signes, notes et espaces comprises, **bibliographie non comprise**. La taille de l'article pourra être négociée en fonction de l'espace disponible pour chaque numéro (à voir avec les directeurs de la revue).

Veuillez fournir également un **titre courant** court qui apparaîtra en tête de page, si l'article est publié.

### 3. Page et marges

Les pages de texte doivent être de format **A4**, avec les marges suivantes :

**Marge de gauche 5,0 cm**  
**Marge de droite 5,0 cm**  
**Marge du haut 5,0 cm**  
**Marge du bas 5,7 cm**

Ces réglages donnent le même espace utile pour le texte que celui de l'article dans sa version imprimée.

### 4. Titre, résumé et mots-clés

Le **TITRE** – **en petites capitales** – peut être complété par un **Sous-titre** – en minuscules. La longueur maximale de l'ensemble Titre + Sous-titre ne doit pas dépasser **90 caractères** espaces comprises.

L'article devra être accompagné de **5 mots-clés** et d'un résumé de **500 signes** maximum en français, ainsi que de l'équivalent en anglais. Les traductions sont révisées par la Rédaction. Voir section « Résumé » *infra* (§ 9).

### 5. Corps du texte

Pas de mise en forme automatique (pas de feuille de style, pas de titres numérotés automatiquement, pas d'exemples numérotés automatiquement, pas de puces, etc.).

- Texte courant en Garamond.
- Retrait première ligne de chaque paragraphe 0,8cm.
- Corps 12 pt pour le texte.
- Corps 10 pt pour les citations.
- Corps 9 pt pour les notes de bas de page.
- Interlignage simple.
- Texte justifié à droite, sans césure.
- Saut de ligne avant et après les énumérations et les citations sorties du texte.
- Pas d'hyperlien dans le texte.

- Pas de gras ni de soulignement sauf cas exceptionnel (ou pour différencier les niveaux de titres)

**Introduction** et **Conclusion** sans numérotation. Éviter les subdivisions de plus de 4 chiffres.

- Titres à 1 chiffre en romain gras : 1. **Mots-valises**
- Titres à 2 chiffres en italique gras : 1.1. *Amalgame...*
- Titres à 3 chiffres en italique maigre : 1.1.1. *Méronymie...*
- Titres à 4 chiffres en romain maigre : 1.1.1.1. Apocopes
- Les chiffres précédant les titres sont toujours en romain (caractères droits) non gras.
- Numérotation des notes : en continu dans un même article.
- Ne pas créer d’alinéas.
- Ne pas insérer de tableau trop large **afin de respecter l'espace utile de 11 × 17 cm.**
- Ne faire en aucun cas usage de polices spéciales. Pour les systèmes d’écriture non latins et pour les caractères spéciaux, utiliser l’encodage UTF-8 standard.

**Exemples.** Garamond, 10pt., Retrait 0,8cm, Numérotation : (1), (2), etc., (1a), (1b), etc.

NB. Si pertinent, on peut mettre en italiques le mot ou la tournure étudiée (si la langue de l’exemple est différente du français on peut exceptionnellement utiliser le gras)

- (1) Exemple tiré de corpus Exemple tiré de corpus. [NOM DU CORPUS]
- (2a) Exemple construit Exemple construit (emprunté à..., si pertinent).
- (2b) ?/ ??/\*Exemple construit manipulé.
- (3) *Exemple dans une langue autre que le français.*  
‘traduction française’ (Nom Corpus, référence ouvrage, ou emprunté à...).

Si pertinent, on peut introduire des gloses :

- (4a) Langue (Corpus).

*Exemple dans une langue autre que le français*  
glose glose glose glose glose glose glose glose  
« traduction française ».

- (3) Luganda (Ssekiryango 2006 : 67)  
*Maama a-wa-dde taata ssente.*  
Mère elle.PRS-donne-PRF père argent  
« Mère a donné de l'argent à père ».

## 6. Normes de saisie

### 6.1. *Généralités*

Utiliser les caractères *italiques* seulement pour les *mots étudiés* ou *cités* et les *titres d'ouvrages*.

- Pour les guillemets, voir section 6.4 plus bas.
- Utiliser les lettres soudées (æ, œ, à, è).
- Les noms de personnes, dans le texte comme dans les notes, ne prennent de majuscule (capitale) qu'à l'initiale. Ces majuscules, comme toutes les majuscules du texte, devront être **accentuées**.
- Mise en italique des mots en langue étrangère (*Aufklärung*).
- Tout signe de ponctuation (virgule, guillemets, parenthèses, etc.) doit être mis dans la même typographie que l'ensemble du paragraphe (par exemple, un mot en italique dans un paragraphe en romain doit être suivi d'une virgule en romain).
- Apostrophe à la française = courbe et non droite.
- Pour les ordinaux, on abrège « e » et non pas « ème », « re » et non pas « ère ».
- Les siècles sont toujours composés en chiffres romains et en petites capitales.
- *confer* → *Cf. / qf.*

### 6.2. *Appels de notes*

Utiliser les appels de note de bas de page en mode automatique.

- Chiffre arabe en exposant : <sup>1,2,3...</sup>
- Numérotation continue dans un même article.
- L'appel de note est toujours placé avant la ponctuation ou le guillemet fermant ou immédiatement après le mot ou le groupe de mots auquel il se rapporte. Il ne doit pas être précédé d'une espace et ne peut être rejeté à la ligne suivante.
- Un appel de note ne suit jamais une ponctuation, sauf dans les articles rédigés en anglais.
- Dans les références figurant dans les notes, les noms ne doivent pas être en petites capitales.

### 6.3. *Citations*

- Les mentions des auteurs de références se limitent au nom de l'auteur (précédé de l'initiale du prénom), suivi, entre parenthèses, de la date de l'œuvre et du numéro de la page le cas échéant (les renseignements complets doivent apparaître dans la bibliographie) ; par exemple : d'après J. Dubois (1986 : 55).
- Les citations longues (Garamond 10) sont placées en retrait (0,8 cm à compter de la marge gauche), toujours en romain, et ne sont pas entourées de guillemets.
- Elles sont précédées et suivies d'un interligne supplémentaire.
- Toute suppression dans le texte cité est remplacée par [...].
- La traduction d'une citation est composée en romain et encadrée par des guillemets :

Comme le rappelle Elinor Ostrom :

*Some intellectual eras come to an end with a bang. Others end with a whimper*  
 « Certaines périodes intellectuelles finissent avec fracas. D'autres dans un gémissement »

S'il y a une référence de citation, elle est placée entre parenthèses à la suite de la citation. Une citation en langue étrangère fondue dans le texte est composée en italique et encadrée par des guillemets.

Une citation en français fondue dans le texte est composée en romain et encadrée par des guillemets :

Montaigne nous fera remarquer que ne constitue pas la vraie connaissance ce qui n'a pas été « digéré » et « regorgé comme on l'a avalé » (Montaigne date : page).

#### 6.4. *Guillemets français ou anglais*

Pour le texte français, on utilisera exclusivement les guillemets à la française (« »), **espace insécable** après le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant.

Les guillemets anglais (“ ”) sont requis dans une citation de deuxième niveau, c'est-à-dire imbriquée dans une première citation.

Il n'y a jamais d'espace entre les guillemets anglais et le mot, ou groupe de mots, qu'ils encadrent.

Guillemet fermant et ponctuation finale, deux cas de figure :

« La citation, non fondue dans la phrase principale, forme une phrase complète, généralement introduite par un deux-points : elle commence par une majuscule et la ponctuation finale se place avant le guillemet fermant. »

La citation est fondue dans la phrase : « la ponctuation finale est après le guillemet fermant » ou, comme dans l'exemple ci-dessus, après la référence entre parenthèses.

### 7. Illustrations & Tableaux

- Il est demandé de fournir un fichier séparé pour chaque image (au format TIF ou JPEG de 300 DPI) et pour chaque schéma et graphique (privilégiez alors des images vectorielles EPS ou AI pour assurer un meilleur rendu), même s'ils sont insérés dans le fichier texte.
- Les images, schémas et graphiques doivent être fournis **en noir et blanc**.
- Il est conseillé de recourir à un tableau pour citer deux ou plusieurs textes que l'on souhaite rapprocher (texte original et traduction, comparaison, etc.) et préférer une disposition verticale, avec un saut de ligne entre les textes.

- Réaliser les tableaux sous Word dans le fichier texte. Il sera plus ais   d'adapter, lors de la mise en pages, des tableaux r  alis  s sous Word que d'ins  rer des tableaux en tant qu'images, proc  d   qui ne garantira pas la lisibilit   du tableau si celui-ci est grand. Tout tableau fourni sous format image (jpeg, pdf) sera int  gr   tel quel, au risque de ne pas assurer sa lisibilit   ; cette m  thode est donc  bannir.
- Centrer les tableaux. Noter dans le texte Tableau.
- L  gende : TAB. 1 – Titre (centr   sous le tableau).
- Proscrire les tableaux «  cheval » sur deux pages (pr  f  rer un placement  l'italienne). Les tableaux trop volumineux devront figurer en annexe.
- Un tableau ne peut exc  der une largeur de 11 cm s'il est plac    la fran  aise, et de 17 cm s'il est plac    l'italienne.

### **Num  rotation des illustrations, graphiques et tableaux**

Dans le cas o   l'ouvrage comprendrait des illustrations ainsi que des graphiques et/ou des tableaux, merci de proc  der de la fa  on suivant pour la num  rotation :

- La num  rotation est continue au sein d'un m  me article.
- Num  rotation correcte : « fig. 1 ; fig. 2 ; fig. 3 » etc.
- Num  rotations fautives : « ill. 1 ; fig. 2 ; tableau 3 » ou « ill. 1 ; fig. 1 ; tableau 1 ».
- Tout graphique, tableau, illustration doit avoir un titre explicite : contenu, pays et r  gion concern  s, ann  e ; et une source pr  cise (base de donn  es, url, date de consultation, ou r  f  rence bibliographique).

### **8. R  f  rences bibliographiques / BIBLIOGRAPHIE**

Dans le corps du texte, aussi bien qu'   la suite des citations longues en retrait et dans les notes de bas de page, la r  f  rence bibliographique doit   tre mentionn  e sous une forme abr  g  e entre parenth  ses, comportant le nom seul, la date, la pagination, selon le mod  le ci-dessous :

[...] De son côté, Jean Starobinski écrivait, dans sa pré- face aux *Études de style* de Leo Spitzer, que : « la linguistique, science de la forme liée au sens, possède une application herméneutique dont l'intervention est la bienvenue partout où il y a du langage à lire et du sens à déchiffrer » (Starobinski 2001 : 10).

- Si la référence suivante renvoie au même ouvrage ou article on utilisera (*ibid.* sans pagination quand elle est identique à la précédente, et avec pagination si elle est différente, par exemple : (*ibid.* : 34-35)).
- Dans la bibliographie (Garamond 11), les références sont classées dans l'ordre alphabétique des noms d'auteur. **Les prénoms sont en entier** avec une capitale initiale accentuée, les noms en **petites capitales accentuées**.
- Plusieurs publications d'un même auteur seront présentées dans l'ordre chronologique croissant. Utiliser les lettres a, b, c, etc., pour distinguer les différentes publications d'un même auteur dans la même année, par exemple : 1995a, 1995b, etc.
- La pagination des articles doit être indiquée.
- **La section de bibliographie doit contenir une entrée pour toutes les références présentes dans le texte ; à l'inverse, toutes les entrées de la bibliographie doivent avoir une référence correspondante dans le texte.**
- Les noms d'auteurs sont en **petites capitales**, le prénom est en **entier**. **ATTENTION** aux espaces insécables après les initiales des prénoms, quand il s'agit d'éditeurs scientifiques d'un ouvrage par exemple !
- Pour la présentation typographique des diverses mentions (articles, titres d'ouvrage, édition, etc.) :

CADIOT Pierre et HABERT Benoît (1997) : « Aux sources de la polysémie nominale », *Langue française*, 113, p. 3-11.

FLAUX, Nelly et VAN DE VELDE, Danièle (2000) : *Les noms en français : esquisse de classement*, Paris, Éditions Ophrys.

FLAUX Nelly (2002) : « Les noms d'idéaltés concrètes et le temps », *Cahiers Chronos*, 10/3, 65-68.

FLAUX, Nelly et STOSIC, Dejan (2011) : « Noms d'« idéaltés », prépositions et temporalité », dans E. Arjoca-Jeremia *et al.*

- (éds.), *Temps, aspect et classes de mots*, Artois Presses Université, p. 155-177.
- FRANCKEL, Jean-Jacques (1987) : « *Fin en perspective : finalement, enfin, à la fin* », *Cahiers de Linguistique Française*, 8, p. 43-68.
- FAIRON Cédric et PAUMIER Sébastien (2006) : « A translated corpus of 30,000 French SMS », dans *Proceedings of LREC 2006*, Gênes, URL : <http://cental.fltr.ucl.ac.be/pub/2006-Fairon-Paumier-SMS-LREC.pdf> (consulté le 02/10/2007).
- GALISSON Robert et COSTE Daniel (1976) : *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette.
- GLATIGNY Michel (1995) : « Les marques d'usage dans les dictionnaires français monolingues. Présentation de quelques problèmes », dans J. Pruvost (éd.), *Les dictionnaires de langue. Méthodes et contenus*, Actes du colloque *La journée des dictionnaires*, Université de Cergy-Pontoise, p. 55-62.
- PLÉNAT Marc (1997a) : « Analyse morpho-phonologique d'un corpus d'adjectifs dérivés en -esque », *Journal of French Language Studies*, 7, p. 163-179.
- PLÉNAT Marc (1997b) : « De quelques paramètres intervenant dans l'oralisation des sigles en français », *Cahiers d'Études Romanes CERCLiD*, 9, p. 27-52.

#### DICTIONNAIRES

- DUBOIS, Jean, GIACOMO, Mathée, GUESPIN, Louis et al (2012) : *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- Larousse (2014) : *Dictionnaire érudit de la langue française*, Paris, Larousse.
- Le Petit Robert (2024) : *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Le Robert.
- Le Robert Brio (2004) : Analyse comparative des mots, Paris, Le Robert.
- NEVEU, Franck (2011) : *Dictionnaire des sciences du langage – 2<sup>e</sup> édition*, Malakoff, Armand Colin.
- TLFi : *Trésor de la Langue Française informatisé*, « Sigle, subst. masc. », <http://www.atilf.fr/tlfif>, ATILF – CNRS et Université de Lorraine (consulté le 02/04/2025).
- TOURNIER, Jean et TOURNIER, Nicole (2017) : *Dictionnaire de lexicologie française*, Paris, Ellipses.

S'il s'agit d'lexicographie en ligne toujours ajouter le lien du site en supprimant le lien hypertexte et en mentionnant entre parenthèses la date de consultation selon le modèle suivant :

DICTIONNAIRE X, *Titre*, URL : <https://dictionnaire.atikamekw.atlas-ling.ca> (consulté le 22/04/2024)

Ne pas laisser de signe orphelin en fin de ligne dans la bibliographie (par exemple le p. des pages ou l'initiale d'un prénom ou un tiret).

## 9. Résumés des contributions

- Ne pas dépasser 500 signes, espaces comprises.
- Ne pas inclure de formules personnelles, par exemple : « J'ai voulu exposer mon point de vue, dans cet article, sur... ».
- L'usage abusif des majuscules et de l'italique est proscrit.

Les résumés seront envoyés dans un fichier séparé. Voici un exemple :

Hélène D'APOTE VASSILIADOU et Marco FASCIOLI, « Présentation du numéro » / *Presentation*

Quoiqu'un numéro *Varia*, dans notre présentation, nous suggérons quelques liens qu'entretiennent les contributions : figement, créativité lexicale, néologie, écologie, ethnologie, ontologie, recherches fondées sur les corpus. Nous profitons également de cette introduction pour remercier l'ancienne direction des *Cahiers de Lexicologie* ainsi que tous les acteurs et actrices qui nous ont permis d'assumer ce nouveau rôle de manière sereine.

Mots-clés : écologie, ethnologie, figement, néologie, méronymie

*Although this is a Varia issue, we suggest in this introduction a few thematic connections among the contributions: lexicalization, lexical creativity, neology, ecology, ethnology, ontology, and corpus-based research. We also take this opportunity to thank the former editorial team of Cahiers de Lexicologie, as well as all those who have supported us in taking on this new role with confidence and peace of mind.*

*Keywords: ecology, ethnology, lexicalization, neology, meronymy*

## 10. Signature de l'article

Elle se trouvera toujours **après l'article et avant la bibliographie**, sous la forme suivante, répétée pour chacun des auteurs :

Prénom en minuscules avec une majuscule à l'initiale suivie du Nom en petites capitales avec une majuscule à l'initiale. Établissement institutionnel en minuscules (par exemple : Université de Strasbourg ou Sorbonne Université).

Laboratoire de rattachement (optionnel) Adresse électronique (optionnelle). **Mais de manière homogène dans tout le numéro.**

Prénom NOM  
Université XXX  
Laboratoire OU UR OU EA XXX  
nom@mail.fr

## BIBLIOGRAPHIE

ARNAULD Antoine et NICOLE Pierre (1662<sup>1</sup>, 1965) : *La logique ou l'art de penser*, Paris, PUF.